

Informations et directives

L'essentiel en bref:

- Le jour de la compétition le **processus** suivant doit impérativement être respecté :
 1. Retrait du dossard à la **remise des dossards**
 2. Cocher la(les) discipline(s) souhaitée(s) au **Confirmation Board**; au plus tard 60 minutes (resp. 90 minutes pour le saut à la perche) avant le départ but.
 3. Rassemblement à l'heure au **Callroom**.
- Le lancer du marteau se déroule au Stade Schachen à Aarau (voir chiffre 2.17). La retrait des dossards ainsi que le Confirmation Board, la chambre d'appel et le contrôle du matériel pour cette discipline se trouvent au Stade Schachen à Aarau.
- Pour le 400 m haies U18 hommes, un appel électronique aura lieu. La participation doit être confirmée par e-mail à giuliabiason@swiss-athletics.ch au plus tard le mercredi 10 septembre à minuit. L'appel électronique ne remplace pas la validation au Confirmation Board.

1. Informations générales

1.1. Arrivée / Places de parc

Consulter le lien suivant pour les informations concernant l'arrivée en transports publics ou en voiture: [Championnats suisses - Arrivée](#)

1.2. Heures d'ouverture du stade

Samedi, 13 septembre 2025: dès 08h30

Dimanche, 14 septembre 2025: dès 08h00

1.3. Entrée

L'entrée est gratuite

1.4. Zone des athlètes / Vestiaires

Les vestiaires pour femmes se trouvent dans le bâtiment de la tour d'arrivée, les vestiaires pour hommes dans le bâtiment des tribunes.

1.5. Restauration

Un restaurant proposant une offre variée est à votre disposition.

1.6. Service sanitaire

Il y a un poste sanitaire sur le terrain de compétition.

1.7. Assurance

L'assurance contre les accidents et le vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toutes responsabilités.

1.8. Renseignements

- **Organisateur** (questions d'organisation)
Reto Hofmann // 079 370 92 23 // hofmes@hispeed.ch
- **Swiss Athletics** (inscriptions, questions techniques)
Bettina Zoller // 031 359 73 37 // bettinazoller@swiss-athletics.ch

HAUPTSPONSOREN

2. Directives aux athlètes

2.1. Règlements

Les championnats sont organisés dans l'ordre hiérarchique conformément aux règlements suivants: Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2024 y.c. fiches techniques, IWR 2024, World Athletics Technical and Competition Rules.

2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve au l'entrée principale (voir plan de situation). (Lance du Marteau voir chiffre 2.17). Le dossard doit être porté lisiblement et sans être plié sur la poitrine, dans les disciplines de saut en hauteur et à la perche à choix sur la poitrine ou sur le dos. Il est remis une fois et est valable les deux jours de compétition; Le Dossard doit également être portée lors des remises de prix.

Pour les épreuves de course dès 600 m, des numéros de course seront remis au Calroom ou départ. Ceux-ci doivent être fixés un sur le côté droite de la jambe.

Attention:

Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (= cocher, voir 2.3.)!

2.3. Confirmation Board: Appel / Confirmation de la participation

Toutes et tous les athlètes s'annoncent au Confirmation Board pour toutes les disciplines qu'ils/elles disputent au plus tard 60 minutes (saut à la perche: 90 minutes) avant le début de l'épreuve correspondante et se cochent sur la liste affichée (tente de la remise des dossards).

Les triple sauteurs/euses marquent sur la liste à cocher la planche de saut souhaitée (9m, 11m, 13m).

Après l'appel, les séries seront composées et les couloirs ainsi que l'ordre dans les disciplines techniques seront tirés au sort.

Attention:

Les athlètes qui ne sont pas cochés/es seront biffés/es de la liste de départ.

2.4 Appel électronique

Un appel électronique aura lieu pour les 400mH U18M. Les athlètes concernés doivent s'inscrire au plus tard le mercredi 10 septembre 2025 à minuit par e-mail à l'adresse giuliabiason@swiss-athletics.ch

La décision quant à la tenue d'éventuelles séries préliminaires ou directement de la finale sera publiée le jeudi 11 septembre 2025.

Attention:

L'appel électronique ne remplace pas la validation sur le Confirmation Board.

2.5. Se présenter à la compétition / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes au Callroom marqué en conséquence. Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline au moment du Callroom, peuvent se faire représenter par une tierce personne au Callroom; il peut s'agir d'un coach ou d'un/e autre athlète.

- 60 minutes avant l'heure de concours du saut à la perche
- 45 minutes avant l'heure de concours des autres disciplines techniques
- 20 minutes avant l'heure de départ des courses (valable pour les éliminatoires, les demi-finales et les finales)

Attention: Pour les séries le Callroom est organisé par série. Les répartitions correspondantes par série sont visibles dans les résultats en direct sur le site web 45 minutes avant le départ. Le temps de 20 minutes dans la salle d'appel se réfère à l'heure de départ de la série respective.

Les athlètes seront conduits en groupe sur l'emplacement de compétition.

Attention :

Les athlètes qui ne se présentent pas à l'heure au Callroom, seront exclus/es pour la discipline concernée.

2.6. Non-participation / Désistement / Repêchage

Les athlètes qui se sont qualifiés pour le prochain tour d'une épreuve de course, annoncent une éventuelle non-participation à ce tour le plus vite possible, mais au plus tard jusqu'au départ de la course correspondante au bureau des calculs. Si l'athlète ne se désiste pas, il ou elle sera exclu/e de l'ensemble de la compétition.

Dans la mesure où les conditions organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des repêchages en cas de désistements. Pour permettre le repêchage d'un/e athlète non qualifié/e, une désinscription rapide, si possible immédiatement après la course est bienvenue et surtout aussi fairplay.

Il n'existe aucun droit à être repêché/e.

2.7. Échauffement / Lancer de réglage

L'échauffement et les lancers de réglage sont autorisés uniquement sur les terrains annexes signalés. Les lancers et les sauts de réglage sur l'emplacement de compétition sont organisés selon les instructions du jury de la discipline.

2.8. Séjourner à l'intérieur

Les accompagnants/es n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes dans la zone intérieure. Ne pas respecter cette prescription implique la disqualification des athlètes correspondants/es.

2.9. Quitter l'emplacement de compétition

Pour quitter l'emplacement de compétition pendant la compétition il faut une autorisation du jury et les instructions correspondantes doivent être respectées.

Après la fin de leur concours, les athlètes quittent ensemble l'emplacement de compétition sous la conduite d'un/e accompagnant/e. Les trois premiers/ères classés/es sont informés/es de l'heure de la remise des prix et se tiennent prêts/es.

2.10. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent prendre le départ dans une tenue approuvée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées ([voir règlement sur la publicité](#)). Aucune autre forme de publicité active n'est autorisée sur le site de la compétition.

2.11. Chaussures

La règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (World Athletics Book of Rules C2.1A). Le Shoe checker de World Athletics permet de vérifier pour quelles disciplines une chaussure est autorisée. Si un modèle ne figure pas dans le Shoe checker, il ne doit pas être utilisé. Le contrôle correspondant est de la responsabilité des athlètes.

2.12. Utilisations d'engins personnels / Marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids, javelots, disques, marteaux. Les engins à lancer doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle au Contrôle des engins (Lance du Marteau voir chiffre 2.17). Le jury apporte les engins à lancer sur l'emplacement de concours. Seuls les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur peuvent être utilisés.

Les perches doivent être déposées au plus tard 90 minutes avant le début du concours au dépôt des perches chez le contrôle des engins. L'organisateur transporte les perches sur l'emplacement de concours 75 minutes avant le concours. Après avoir terminé le concours, l'organisateur rapporte les perches au dépôt des perches.

Des marques d'élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l'organisateur. Les autres marques ne sont pas autorisées.

2.13. Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils permettant de communiquer, d'écouter de la musique ou de regarder des vidéos ou de photographier et filmer est interdit sur le terrain de compétition.

Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

2.14. Remises des prix

Les trois premiers/ères classés/es se rassemblent selon les instructions directement après la fin de la compétition au milieu du bâtiment des tribunes. Lors de la remise des prix, il faut porter une tenue de société officielle et le dossard. (Lance du Marteau voir chiffre 2.17)

2.15. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne brodé « Champion 2025 ». Les trois premiers classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnats d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un présent de l'organisateur.

2.16. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

2.17. Lance du Marteau au Stade Schachen, Aarau

Le lancer du marteau a lieu au Stade Schachen à Aarau. La distribution des dossards pour la compétition de marteau se fait près du terrain en gazon synthétique. Pour les compétitions du samedi et du dimanche, de nouveaux dossards doivent être retirés à Zofingen. Le Confirmation Board et la chambre d'appel se trouvent juste à côté de la distribution des dossards. Le contrôle du matériel Le contrôle du matériel a lieu dans le garage situé à côté de la tour d'arrivée.

Les cérémonies protocolaires se font directement après la compétition au Stade Schachen à Aarau.

3. Informations techniques

3.1. Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir site web du championnat

3.2. Neutralisation

Le juge-arbitre peut décider, en cas de besoin, une neutralisation au saut à la perche.

3.3. Temps de préparation

Temps de préparation dans toutes les disciplines techniques selon IWR 2024

3.4. Planche d'appel

Au saut en longueur et au triple saut, l'appel est contrôlé par planche avec plasticine à 90 degrés est utilisée.

3.5. Mesure des distances

Les lancers suivants sont mesurés de manière électronique : disque et javelot.